

CEREMONIE DE REMISE DE FANION AU COMMANDO PONCHARDIER DISCOURS DU M. JEAN-YVES LE DRIAN, MINISTRE DE LA DEFENSE



Mesdames et Messieurs les élus,

Amiral,

Mon général commandant des forces spéciales,

Messieurs les officiers, officiers-mariniers, quartiers-mâîtres et matelots,

Mesdames et Messieurs,

C'est un événement rare, dans la vie de nos armées, lorsqu'une unité voit le jour. C'est pourquoi je suis particulièrement heureux et fier d'être avec vous aujourd'hui, sur cette base de Lanester, berceau et sanctuaire de la force des fusiliers marins et commandos, pour marquer la naissance du 7e commando marine.

Les commandos sont les héritiers d'une grande histoire, celle du 6 juin 1944, celle du capitaine de corvette KIEFFER, celle des 177 commandos français qui ont alors débarqué sur la plage SWORD en Normandie.

Volontaires de toutes armes et armées qui avaient été regroupés au Royaume-Uni, ils étaient les pionniers d'une force prestigieuse, la vôtre, qui continue, soixante-dix ans après les glorieux combats de vos aînés, de susciter le respect et l'admiration de tous.

Entre 1946 et 2008, les six unités qui composent actuellement les commandos marine ont été constituées. Depuis leur création, elles se sont illustrées à de nombreuses reprises. A travers le prestige qui s'attache à votre béret vert, chacun mesure la cohorte d'exploits qui distingue depuis sa création le corps d'élite dans lequel vous servez.

Vous êtes déployés en permanence sur nos théâtres d'opérations. Vous mettez votre excellence et vos valeurs au service de la protection des Français, sur terre comme sur mer. Récemment, vous avez encore eu l'occasion de vous distinguer magnifiquement dans le cadre des missions SABRE et CHAMMAL, lors de l'extraction récente de ressortissants au Yémen ou encore lors d'impressionnantes saisies de drogue dans l'arc antillais. Vous prouvez ainsi, s'il en était encore besoin, votre immense valeur, à travers un engagement que vous payez parfois du prix du sang. Mes pensées vont à cet instant vers les familles de ceux d'entre vous qui ont donné leur vie au cours de ces opérations, ainsi qu'aux commandos marine blessés lors de ces engagements.

Aujourd'hui, aux commandos HUBERT, JAUBERT, KIEFFER, DE MONTFORT, DE PENFENTENYO et TREPEL, vient donc s'ajouter un septième commando, le commando PONCHARDIER.

Sa création, je l'ai voulue et elle intervient dans un contexte lourd de menaces directes pour la sécurité de la France et des Français. Le terrorisme djihadiste est la première d'entre elles – même si ce n'est malheureusement pas la seule.

Les attentats qui ont frappé la France au début de cette année, comme l'attaque de Saint-Quentin-Fallavier, ou encore la tentative d'attaque du Thalys, nous confrontent à une menace que nous devons traiter de la manière la plus ferme. Cette menace, en effet, est à la fois extrême dans son intensité, mais aussi durable dans les objectifs qu'elle poursuit ; elle se manifeste au plus loin de nos frontières, mais aussi au plus près de nos foyers ; elle nous impose ainsi de tenir ensemble sécurité intérieure et sécurité extérieure.

Dans ce contexte, la force des fusiliers marins et commandos est plus que jamais au cœur de notre stratégie globale de défense. Elle est en première ligne dans la lutte contre le terrorisme, que ce soit à l'offensive – pour les commandos marine – ou dans la défensive – pour les fusiliers marins qui assurent la protection de sites stratégiques.



Les commandos marine apportent une contribution et un savoir-faire essentiels aux opérations spéciales dans leur ensemble. Reconnu bien au-delà de nos frontières, ce savoir-faire contribue à faire de Lorient et de Saint-Mandrier, avec son commando HUBERT, des pôles d'excellence à l'échelle européenne.

Le renforcement des forces spéciales était déjà prévu par le livre blanc de 2013. Développé dans le plan Forces Spéciales 2017, que j'ai annoncé en avril dernier, il se trouve encore renforcé dans l'actualisation de la loi de programmation militaire, qui a été votée par le Parlement au mois de juillet.

La création du 7ème commando marine en est la parfaite illustration.

Fort de 160 hommes, il assurera des missions d'appui opérationnel. Il regroupera les capacités spéciales de la marine en termes d'appui à l'engagement par voie de mer, de terre ou depuis les airs. Il sera chargé des équipements opérationnels spécifiques des commandos. Il délivrera un appui logistique en opérations comme au port base. Ce commando sera ainsi au cœur de l'action de nos forces spéciales, au profit de toutes nos armées, représentées ici, afin de garantir leur succès.

Désormais, la mémoire de l'amiral Pierre PONCHARDIER guide vos pas. Ce marin au parcours exceptionnel a été tour à tour sous-marinier, pilote de l'aéronavale, résistant, fondateur des commandos parachutistes en Indochine puis de la demi-brigade des fusiliers marins en Algérie, commandant de bâtiment de surface avant de prendre le commandement de l'aviation navale en Méditerranée. Tout au long de sa vie, il s'est illustré entre tous par son engagement total au service de la France.

Au cours de la Seconde Guerre mondiale en particulier, avec son frère Dominique, il crée le réseau de résistance « SOSIES », avec lequel il réalise des missions de renseignements mais aussi des interventions héroïques contre les forces allemandes. Cet engagement dans la Résistance lui vaut, en 1945, d'être fait Compagnon de la Libération. Son courage digne d'admiration, sa ténacité physique et morale, constituent désormais pour vous un amer que vous ne perdrez jamais de vue.

Lorsqu'il forme le groupe de commandos parachutistes de la Marine – qui fait ainsi entrer les commandos marine dans la troisième dimension. Lorsqu'il forme ce groupe de commandos pour débarquer et combattre à Saïgon en septembre 1945, il choisit la devise « A la vie, à la mort ». C'est désormais la devise de votre unité et le symbole d'un héritage dont vous saurez – j'en suis certain – vous montrer à la hauteur.

Devant vos aînés, je tiens à saluer l'ensemble des forces de la Marine – dont je salue le chef, l'Amiral Rogel – réunies autour de vous aujourd'hui, car en mer vous ne travaillez jamais seuls. Chacune des autres forces – les bâtiments de surface, les sous-marins et l'aéronautique navale – concourent ainsi, avec vous, aux opérations spéciales, et garantissent ainsi la sécurité de la France et des Français.

Vous faites honneur à la Marine, comme à votre pays qui salue votre engagement à travers les élus et les citoyens présents aujourd'hui.

Longue vie au commando PONCHARDIER et à ses marins !

Vive la République.

Vive la France.

